

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 24

Artikel: Délit forestier
Autor: Glaire, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et les bras lui en tombaient, et tout allait et Jérémie se lamentait sur les rues de Romainmôtier. »

Délit forestier.

Romainmôtier, ce 2^e janvier 1825.

Moy soussigné fait rapport que le susdijour fé sans ma tournée d'agens forrestier j'ai trouvé deux plantes siée lune de fraine et l'autre de chaîne d'environs deux pouces et demy de diamètres vis à vis de la posettion à ma dame Glaire au vieu chemin de Vaullion. j'ai suivi les délinquan a la neige en haut les Cochet de Premy m'ayant remené sur la grand route n'ayant pu suivre plus loin me suit randu ché moy ce qu'ateste.

Louis Glaire, agens foretier.

MONSU DRUDZON ET LO

MANTI (nappe) DE LA TRABLLIA

MONSU Drudzon étai notéro pè Dzenèva àobin pè Thonon, ne sé pe rein bin iò, dein ti lè casse n'è pas dein noutron paï (i'è dâi iâdzo crouïe leinga, ma, tot parâi, vu pas dere cein que n'è pas) na! n'è pas pè Lozena. On lo vayâi jamé sein sè lenette por cein que l'avâi la yuva destra bassa: du liein recognessâi pas onna vatsè d'onna fenna; desâi: «Madama» à onna vatsè et: «trouke» à onna fenna, Pouâve pas autrameint avoué sè crouïe get.

Dan, vaité qu'on dzo, on vint lo queri po allâ vè onna vilhie dama que voliâve testâ et failâi fère lo papâi. Cllia vilhie dama n'ètai pas oncora malada por lè derbon, mâ sè voliâve tot parâi mettre ein ordre. L'avâi dan invitâ Monsu Drudzon à fère lè z'affère et à petit-goutâ avoué li pè la mim'occasion. Atsè-lo dan que l'arreve. La serveinta lo fâ entrâ dein on pâilo iò la dama lâi s'è tegrâi dza. Quand l'az'u saluâie bin adrà, sè site su onna chòla que l'ètai vè la fenitra et quemeince à dèvesâ dau teimps, dâi truffe que redzernâvant, de la compagni dau Dzorât que baillive lo onze por ceint — sè pas se l'è onze àobin *ouze* — à sè z'acchenéro, et tant et tant que, tot ein batollieint, noutron notéro, ein guegneint ein avau, ie vâi que l'ètai on bocon dèbotenâ, que sa tsemise sè pllièzâi pe rein dein sè tsausse et guegnive assebin la dama. Ie vint asse rodzo qu'on cucu et, sein fère assemblieint de rein, sè met à reinfatta sa tsemise dein sè tsausse, que ma fâi sè crayâi jamé d'arrevâ àob bet, tant lâi ein avâi, et que d'ailleu s'ètai setâ dessus. Et quand reguegnive vè lo bas de son gilet, revayâi adâ dau blianc, adâ dau blianc, que ma fâi, sè redèpâtsive de reinfattâ, reinfattâ tot clli blianc dein sè tsausse et que l'avâi couson de pas vère lo bet et que sè z'hailon saiant trau petit po pouâi reduire cllia tsemise, que n'avé jamé trovâie asse granta. Ma l'arâi faliu vère assebin dein n'on càrro la serveinta que l'avâi vu tot clli commerce ein bâograsseint pè lo pâilo et que sè tegrâi lè couïe de rire. Vaité dan qu'on momeint aprî, la maïtra dit dinse à sa serveinta:

— Luise, met va lo manti su la trâbllia, no voliein petit-goutâ.

— Lo manti, que fâ la serveinta, ein faseint état de lo tsertsî. Io l'ai-vo met? Lâi a pas moyen de lo trovâ.

— Quecha! l'avé betâ su la chòla. Su sta z'isse iò vo z'ite setâ, monsu Drudzon; se vo z'âi bin la bontâ de vo solèvâ on bocon.

Et quand lo notéro sè fut lèvâ, vo z'arâi pu rire de lo vère. L'avâi dein sè tsausse onna bougne quemet on gros jambon, pouâve à pinna sofliâ tant l'ètai serrâ, et pu on bocon de blianc que dzefâve oncora.

La serveinta eimpougne clli blianc, et sè met à terf, à terf que noutron Drudzon coumeince à dègonflyâ et à veni asse plliat qu'on lan.

La tsemise que l'avâi cru reinfattâ dein sè tsausse sè trovâve justameint lo manti de la trâbllia.

MARC A LOUIS.

MIETTES HISTORIQUES

Le colonel suisse d'Affry et Bonaparte.

(Mars 1815, Paris.)

Conduite énergique et loyale du colonel des Suisses au retour de Bonaparte de l'Isle d'Elbe, où il était souverain après son abdication.

LE 21 mars 1815, à Paris, Bonaparte fit dire au colonel d'Affry qu'il passerait en revue son régiment. Il répondit: « Je ferai mon devoir. »

Bonaparte ne voyant pas les Suisses dans les rangs, dépêcha un aide-de-camp au colonel d'Affry, avec ordre de se rendre sur la place du Carrousel.

Le colonel répondit avec sang-froid « qu'il ne reconnaissait que les ordres du roi » (Louis XVIII).

Après la revue, Bonaparte fit inviter le colonel à se rendre au château. Il s'y rendit, et, arrivé dans la salle des maréchaux, deux officiers se présentèrent pour lui demander son épée; il la tira en effet, mais reculant de deux pas et la plaçant sous son bras, il leur dit: « Que le plus hardi d'entre vous vienne la prendre. » Cette résistance inattendue les déconcerta et, sans insister, ils l'introduisirent devant Bonaparte (entouré d'un nombreux état-major), qui lui demanda pourquoi il n'avait pas obéi à ses ordres. « Parce que, répondit-il, je n'en reçois que du roi et des cantons. »

— Savez-vous à qui vous parlez ?

— Oui, je parle au général Bonaparte.

— Vous parlez à l'empereur des Français, et à ce titre je vous ordonne de vous rendre sur la place du Carrousel avec votre régiment, que je veux voir défiler.

Le colonel: — Général, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que je ne recevrai d'ordre que du roi, à qui j'ai prêté serment.

Bonaparte: — Vous m'avez prêté serment il y a cinq ans.

Le colonel: — Vous m'en avez affranchi par votre abdication.

Bonaparte: — Je saurai vous en faire souvenir.

Le colonel: — Vous aurez la bonté de vous rappeler que j'appartiens aux cantons.

Bonaparte: — Je les réduirai.

Le colonel: — On ne réduit pas aisément trois cent mille hommes résolus de perdre leur vie plutôt que leur liberté.

Bonaparte: — Cependant, vous fûtes asservis par l'Autriche.

Le colonel: — Et nous fûmes délivrés par Guillaume-Tell.

Bonaparte: — C'est assez !

Bonaparte sut cependant se modérer et se contenta de licencier les Suisses.

UN BON LIVRE

On ne croyez pas qu'il s'agit d'un de ces livres farci d'histoires dites « morales », filandreuses, mal écrites, ennuyeuses à faire dormir debout, d'une invraisemblance égale à leur sottise et vaine prétention de travailler à l'édification du lecteur.

« Ah ! c'est un bien bon livre ! » soupirent, les yeux au ciel, les mains jointes sur l'estomac, les personnes qui font de ces ouvrages insipides leur principale nourriture intellectuelle. Elles ont tout dit, quand elles ont dit cela. Mais leur vie durant, elles n'en distillent pas moins, les yeux au ciel, toujours, les mains jointes et le sourire aux lèvres, tout le venin de la médisance et de la calomnie.

Ce sont de si « bonnes gens » que les lecteurs de « bons livres » !

Le « bon livre » en cause ici est tout autre. C'est celui dont tous nos journaux ont parlé ces derniers jours et qu'ils ont également loué. Il a pour auteur M. le Dr Bourget et pour titre: *Beaux Dimanches* (Lausanne, librairie Payot & C^{ie}, éditeurs).

Bon livre, il l'est dans toute l'acception du terme, parce qu'il écrit avec sincérité, simplicité, sans préoccupation de littérature, au cours des impressions, il tend de plus à rapprocher ses lecteurs de la patrie et de la nature, deux choses dont nous ne sommes que trop enclins à nous éloigner en ce temps-ci. Les conditions actuelles de la vie sont, il est vrai, pour quelque chose dans ce divorce.

Aimer bien sa patrie et la bien servir, n'est point du tout, comme d'aucuns le prétendent, aimer moins le reste du monde ni méconnaître ses devoirs de solidarité envers les hommes qui vivent, agissent et souffrent, ainsi que nous, mais sous d'autres cieux.

Aimer la nature, c'est échapper dans une certaine mesure au joug, bien insupportable parfois, des conventions mondaines, mesquines presque toujours, souvent grotesques. C'est aussi être plus simple, plus vrai, meilleur; c'est substituer aux fictions, aux artifices, aux spéciosités de l'intellectualisme pur — un peu encombrant à l'heure présente — les réalités du sentiment; c'est, en un mot, voir plus juste.

« Après bien des années d'absence, dit dans sa préface M. le Dr Bourget, je repris mes promenades sur le lac et le long de la Mèbre, du Boiron, de l'Aubonne, y savourant avec le même plaisir qu'autrefois les jouissances offertes par la nature. L'âge étant venu, l'expérience de la vie me rapprochait toujours plus de cette nature si belle, et les voyages dans les contrées lointaines m'avaient appris que mon pays natal était le plus beau, comme sa devise de « Liberté et Patrie » est la plus belle.

» Pour aimer notre patrie, il suffit de la connaître; son charme vous prend sans retour, et le bonheur d'une vie simple et sereine ne se comprend que sur les bords de notre beau lac Léman.

« A l'heure du dernier désir, nous répétons avec Juste Olivier :

O bleu Léman, toujours grand, toujours beau,
Que sur ta rive au moins j'aie un tombeau. »

Bibliothèque et laboratoire.

Pour finir, permettez-nous quelques citations. Nous les empruntons au chapitre intitulé « Bibliothèque et laboratoire », dans lequel l'auteur raconte comment en lui s'est développé le goût des sciences naturelles et montre comment il est facile à un chacun de se monter à peu de frais un laboratoire.

Un des premiers livres tombés dans les mains du Dr Bourget, alors qu'il était encore tout jeune, et qui ouvrit ses yeux sur la nature environnante fut l'*Histoire naturelle du Jorat et des environs*, par M. le comte G. de Razoumowsky, un étranger venu se réfugier à Vernand au déclin d'une vie agitée. Ce livre avait été imprimé et édité à Lausanne en 1789.

« Après la faune du Jorat, écrit M. Bourget, je lus avec non moins de plaisir les livres d'Urbain Olivier: les *Matinées d'automne*, les *Récits de chasse et d'histoire naturelle*, *Au pied des bois* et tous les autres. Est-ce parce qu'ils firent partie des joies de mon enfance que je relis encore et pour la centième fois peut-être ces récits si simples et si vrais ?

» Toute la poésie de notre nature vaudoise y est contenue; ce ne sont pas les termes lyriques de M. Razoumowsky qui l'exaltent, mais les simples paroles d'un auteur paysan, sans rhétorique comme sans prétention, qui touchent juste et au bon endroit.